

Juin 2025

Bonjour,

Veillez trouver ci-dessous la nouvelle sélection du blog de veille du Centre d'études et de prospective du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire (<https://www.veillecep.fr/>).

*La veille éditoriale du CEP est une activité de sélection d'informations extérieures au ministère, réalisée à partir de nombreuses sources de différentes natures (médias, institutions nationales et internationales, think tanks, fondations, instituts de recherche, etc.). Il ne s'agit pas de productions du ministère et les informations sélectionnées ne présentent pas la position officielle de celui-ci.*

**Karine Belna** (cheffe du bureau de la veille)  
Centre d'études et de prospective

## SOMMAIRE

FOCUS : DÉCARBONATION DES SYSTÈMES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES .....	2
CHANGEMENT CLIMATIQUE ET RENDEMENTS AGRICOLES .....	3
ÉLEVAGE .....	5
AGRICULTURE BIOLOGIQUE .....	9
CRISES ALIMENTAIRES .....	10
CONSOMMATION .....	12
ENTREPRISES AGRO-ALIMENTAIRES .....	14
FEMMES CHEFFES D'EXPLOITATION .....	15
PORTRAIT .....	16
BRÈVES .....	18
ÉVÈNEMENTS .....	26

## FOCUS : DÉCARBONATION DES SYSTÈMES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES

La réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) des secteurs agricole et alimentaire concerne l'ensemble des chaînes de valeur. Dans [un article](#) paru en janvier 2025, des chercheurs du Joint Research Centre de l'Union européenne (UE) ont proposé un cadre intégré pour suivre la durabilité des systèmes alimentaires, synthétisant 250 indicateurs climatiques, environnementaux, économiques et sociaux, de l'amont agricole jusqu'aux déchets alimentaires (émissions de GES, pertes et gaspillages, etc.). Adoptant une approche plus ciblée, l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) a quant à elle identifié, dans [un rapport](#) publié en février 2025, huit conditions nécessaires pour mesurer l'empreinte carbone des produits alimentaires de manière fiable (existence de normes, outils de calcul des émissions, etc.).

En ce qui concerne l'aval de la production, alors que 78 % des ventes de produits alimentaires consommés à domicile s'effectuent en grandes surfaces, [une évaluation](#) du Réseau action climat, publiée en mai 2025, pointe l'absence d'évolution des pratiques commerciales de huit enseignes, où la viande et les produits carnés ultra-transformés restent surreprésentés (figure). Un benchmark européen montre que les distributeurs allemands, britanniques et néerlandais ont une plus grande ambition climatique (ex. offre de protéines végétales), poussés par des lois et stratégies gouvernementales plus ambitieuses. Dans [un rapport](#) de mars 2025, l'ONG Changing Markets Foundation indique que parmi les 20 principaux distributeurs européens et étasuniens, aucun ne communique sur ses émissions indirectes (ex. méthane), qui représentent pourtant plus de 90 % des émissions du secteur de la distribution, si l'on comptabilise l'ensemble des émissions directes et indirectes (liées à l'amont agricole), selon une approche « scope 3 ».

### Évaluation des actions de la grande distribution en faveur d'une alimentation durable

3. PROMOUVOIR UNE ALIMENTATION DURABLE	Aldi		Auchan	Carrefour	Coopérative U	Inter-marché	Leclerc	Lidl	Monoprix
	Points en jeu	Points obtenus							
3.1. Limiter la publicité et les offres promotionnelles pour la viande issue d'élevages intensifs	6	0	1	1	2.5	0.75	1.5	1	2.25
3.2. Mener des campagnes incitant à avoir une alimentation plus végétale	3	0	2	2.75	0	1	0	1.75	3
3.3. Proposer et mettre en avant des recettes de plats végétariens dans vos sites et catalogues de recettes	2	0.5	1.75	0	0.5	0.25	0.25	1	1.25
3.4. Favoriser les achats de produits sains et durables sur le magasin en ligne et sur le drive	3	0	1.25	2.5	1.25	1	1.5	-	2
3.5. Rendre l'alimentation saine et durable plus visible et plus accessible financièrement à toutes et tous, par exemple en utilisant votre programme de fidélité pour encourager la consommation de viande et produits laitiers biologiques et de produits d'origine végétale	3	0	0.5	2.25	2	1	1.5	1	2
3.6. Proposer un large choix de plats préparés sans viande ni poisson	5	0	1	1	0	1	0	0	2
3.7. Proposer un large choix de produits riches en protéines végétales (galettes végétales, falafels, tofu, etc.)	3	0	2.5	3	1.5	1.75	3	0	2.5
	4	0	1.5	3	1.25	1	1.25	0	3
3.8. Proposer un large choix de viande biologique et sous label de qualité et la mettre en avant en magasin	3	0	1	1.5	2.5	1.5	1.5	0	2.5
	3	0	0.75	1.5	1.5	1	0.75	0	3
<b>TOTAL Promouvoir une alimentation durable</b>	<b>35</b>	<b>0.5</b>	<b>13.25</b>	<b>18.5</b>	<b>13</b>	<b>10.25</b>	<b>11.25</b>	<b>4.75</b>	<b>23.5</b>

Source : Réseau action climat

Lecture : la grille d'évaluation est basée sur une quarantaine d'indicateurs regroupés en 3 catégories : transparence de l'enseigne ; engagements et plans d'action ; promotion d'une alimentation durable. Les enseignes se voient attribuer des points pour chaque indicateur, à partir de données récoltées par les auteurs (ex. catalogues de promotions). La grille permet de calculer une note globale sur 110 points. Celle présentée ci-dessus mentionne seulement les indicateurs de la 3<sup>e</sup> catégorie « promotion d'une alimentation durable ».

L'évolution des habitudes alimentaires est une autre condition essentielle d'une transition systémique. Dans [une note](#) de janvier 2025, l'Institute for European Environmental Policy (IEEP) rappelle qu'une végétalisation de l'alimentation est nécessaire pour répondre aux défis climatiques et environnementaux, mais aussi sanitaires et économiques. Il recommande de renforcer les politiques alimentaires de l'UE par des outils réglementaires (marchés publics, etc.), fiscaux (taxes, subventions, etc.) et informationnels (étiquetage alimentaire, etc.). Enfin, le *think tank* allemand Agora Agriculture et l'IDDRI parviennent aux mêmes conclusions, dans [une publication](#) de mai 2025, qui met en avant des initiatives positives en matière d'alimentation durable à travers l'Europe (figure). Ils soulignent l'importance d'agir sur les « environnements alimentaires » (prix, disponibilité, attrait, etc.) plutôt que sur la responsabilité individuelle des consommateurs.

### Études de cas en Europe visant la construction d'environnements alimentaires équitables



Source : Agora Agriculture et IDDRI

Marie Martinez, Centre d'études et de prospective

## CHANGEMENT CLIMATIQUE

### Changement climatique et rendements des principales cultures

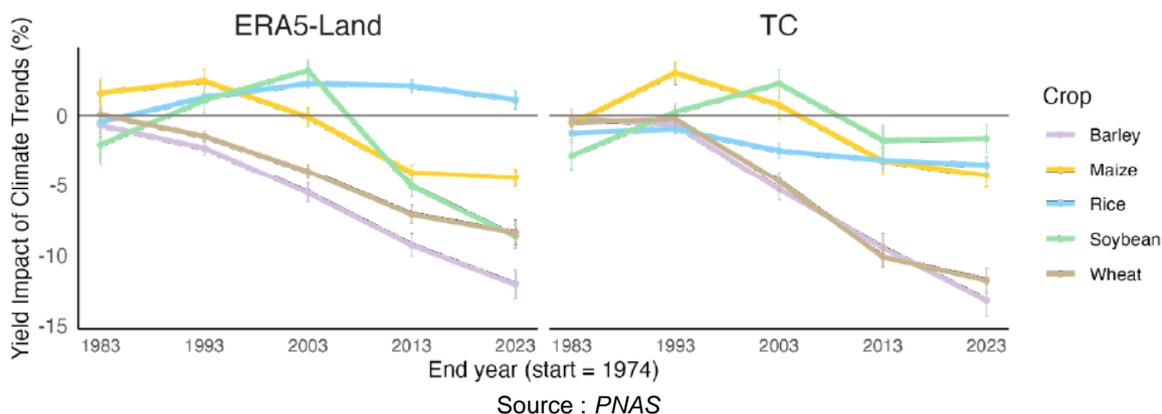
Procédant à une analyse sur les cinquante dernières années (1974-2023), des chercheurs de l'université de Stanford montrent que le changement climatique conduit à un net ralentissement de la progression des rendements de blé, maïs et orge, dans la majorité des régions du monde. Selon leurs résultats, publiés en mai 2025 dans la revue *PNAS*, la perte de production calorique mondiale pour les cinq principales cultures (maïs, blé, riz, orge et soja) est estimée à 5 %.

Les auteurs ont modélisé les rendements régionaux, selon plusieurs méthodes, afin de mesurer l'impact des variables climatiques (température moyenne, humidité de l'air (déficit de pression de vapeur), précipitations). L'impact de la concentration en CO<sub>2</sub> sur les rendements est intégré dans un deuxième temps, à partir des résultats d'une méta-analyse. Dans le cas des céréales (hors riz), ce sont le réchauffement et l'assèchement de l'air qui ont eu les effets les plus importants. En effet, 45 % de la surface cultivée en maïs et 32 % de celle cultivée en blé ont connu

un réchauffement plus rapide que la tendance historique. Pour s'assurer de mieux cerner les impacts climatiques sur les rendements, les chercheurs ont aussi étudié les divergences entre observations et prédictions des modèles climatiques. Ils constatent que l'assèchement de l'air est plus important que prévu en Europe. À l'inverse, la situation réelle dans l'aire de production des États-Unis est plus favorable que celle projetée par les modèles.

Le changement climatique affecte significativement les rendements du blé et de l'orge, et de façon croissante sur la période étudiée. Dans le cas du soja et du maïs, les effets négatifs apparaissent plus tardivement, au cours des deux dernières décennies (figure). Enfin, l'analyse pour le riz s'avère moins conclusive, les résultats étant divergents selon le jeu de données climatiques utilisé.

**Impact moyen des tendances climatiques sur les rendements mondiaux estimé selon deux jeux de données climatiques (ERA5-Land, à gauche ou TerraClimate (TC) à droite)**



Dans le même temps, l'augmentation de la teneur en gaz carbonique (CO<sub>2</sub>) de l'air agit positivement sur les rendements en stimulant la photosynthèse. Les auteurs montrent que l'effet combiné des facteurs climatiques et de la teneur en CO<sub>2</sub> est variable selon les cultures (figure) : l'effet « fertilisant » du CO<sub>2</sub> permet de compenser largement les impacts négatifs liés au climat dans le cas du soja et du riz, alors que les pertes de rendement persistent en blé, orge et maïs.

**Impacts nets des tendances climatiques et de l'augmentation de la teneur en CO<sub>2</sub> de l'air pour les principales cultures mondiales**

Crop	Global harvested area (Mha)	Global Production		Climate trend impact (%)			CO <sub>2</sub> impact (%)	Net impact (climate + CO <sub>2</sub> )
		Million t	Trillion kcal	TerraClim	ERA5	Average		
Wheat	217	767	2,562	-11.9	-8.0	-10.0	+6.4	-3.6
Maize	199	1,158	4,122	-4.2	-4.2	-4.2	0	-4.2
Rice	164	772	2,162	-3.4	+1.5	-1.0	+6.4	+5.5
Soybean	127	352	1,179	-1.6	-8.3	-5.0	+9.6	+4.7
Barley	49	151	501	-13.7	-11.9	-12.5	+6.4	-6.4
Total	756	3,200	10,526	-6.1	-4.8	-5.4	+4.3	-1.2

Lecture : les superficies et productions se réfèrent à la moyenne 2018-2022 des données de la FAO. Les effets climatiques correspondent à la moyenne des estimations selon les différents jeux de données et modèles. L'impact du CO<sub>2</sub> correspond à la moyenne d'estimations issues d'une méta-analyse récente. La ligne « total » est la moyenne pondérée utilisant la production totale de calories comme pondération.

Source : PNAS

En conclusion, les auteurs notent que les impacts négatifs du climat sur les rendements ont augmenté de façon linéaire au cours des cinquante dernières années et qu'ils devraient se poursuivre au même rythme à l'avenir. Ils rappellent la faible élasticité de la demande alimentaire, des réductions de production ténues conduisant à de fortes hausses de prix. Enfin, ils soulignent la nécessité de réduire les incertitudes associées aux modèles climatiques, notamment concernant

l'assèchement de l'air, pour mieux anticiper les situations futures et s'y adapter, en particulier en adoptant des variétés à plus courte durée de végétation.

Muriel Mahé, Centre d'études et de prospective

Source : PNAS

<https://doi.org/10.1073/pnas.2502789122>

## ÉLEVAGE

### L'élevage en Égypte : un pilier de la sécurité alimentaire fragilisé par le changement climatique

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a publié, en mai 2025, un rapport qui analyse le rôle clef de l'élevage pour la sécurité alimentaire égyptienne, et s'interroge sur l'avenir des petits producteurs face aux défis climatiques et environnementaux. À partir d'une enquête de terrain, le document présente l'état actuel de l'élevage égyptien et ses singularités spatiales, avant de proposer des solutions dites « climato-intelligentes ». Le secteur de l'élevage assure environ 37 % de la valeur totale de la production agricole du pays et soutient plus de 1,8 million de foyers ruraux. Le modèle traditionnel, encore largement répandu, se distingue par la coexistence de plusieurs espèces au sein des troupeaux (figure) : grands ruminants (bovins, buffles), petits ruminants (moutons, chèvres), volailles et parfois chameaux. Les bovins et les buffles jouent un rôle vital dans l'approvisionnement en lait et viande, et constituent un atout crucial pour la résilience des petites exploitations.

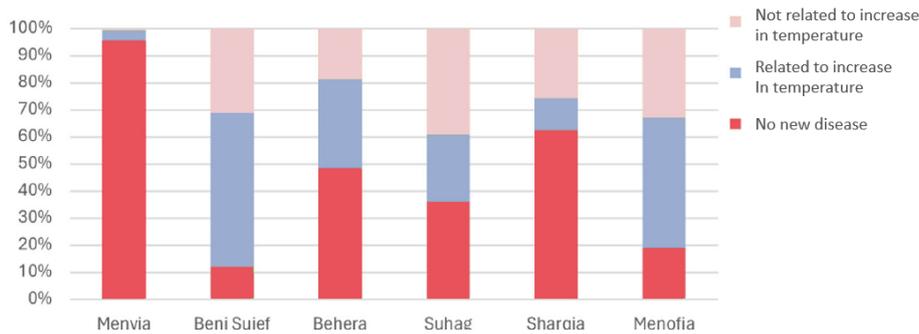
#### Intégration de l'élevage dans les modèles agricoles traditionnels



Source : FAO

Dépendant des importations de fourrage, l'élevage est particulièrement vulnérable aux chocs internes et externes. Déjà visibles en Égypte, les effets du changement climatique vont s'intensifier. La hausse des températures, la variabilité accrue des précipitations, l'incidence croissante des maladies (dermatose nodulaire contagieuse, fièvre aphteuse ; figure), ainsi que la pénurie d'eau, constituent des défis considérables pour les agriculteurs. Les données recueillies mettent en avant une disparité régionale significative, les espaces de Haute-Égypte montrant une résilience plus faible que leurs voisins du Nord.

### Maladies animales et lien avec la hausse des températures, dans six gouvernorats égyptiens (sur les cinq dernières années)



Source : FAO

Lecture : chaque histogramme correspond à un gouvernorat. Parmi l'ensemble des maladies animales, la part des maladies émergentes non liées à la hausse des températures est représentée en rose, celle des maladies émergentes liées à la hausse des températures est représentée en bleu, celle enfin des maladies qui ne sont pas nouvelles apparaît en rouge.

Parmi les solutions pour assurer l'avenir de l'élevage, les auteurs identifient la production d'aliments plus durables *via* la réutilisation des déchets agricoles (paille de riz, paille de blé, etc.), la diffusion de cultures fourragères résistantes à la sécheresse, la sélection de races plus résilientes, l'agrivoltaïsme qui permet de limiter le stress thermique des animaux tout en optimisant la consommation énergétique. Le rapport s'achève par des recommandations de politiques publiques portant sur l'accès au crédit, le rôle des coopératives dans la diffusion de nouvelles pratiques, ou encore les dispositifs participatifs. Toutefois, le document ne mentionne pas les contraintes budgétaires d'un État de plus en plus endetté, ni la dimension autoritaire et centralisatrice du régime, peu favorable aux initiatives locales.

Delphine Acloque, Centre d'études et de prospective

Source : FAO

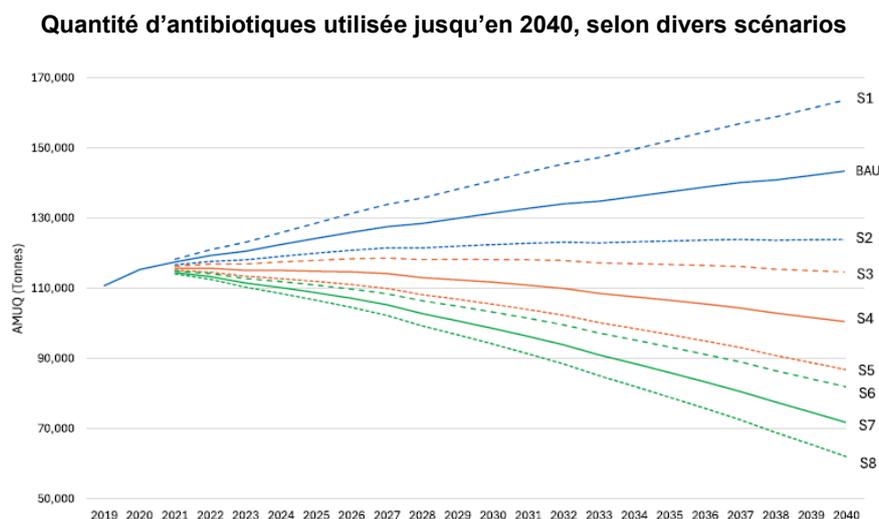
<https://doi.org/10.4060/cd4914en>

### Prospective sur les antibiotiques en élevage d'ici 2040

Un article paru en avril 2025 dans *Nature Communications* anticipe le potentiel de réduction des antibiotiques en élevage d'ici 2040, selon différents scénarios. De nombreux pays se sont engagés à diminuer l'emploi des antimicrobiens mais l'augmentation du nombre de têtes de bétail (biomasse animale, BA), liée à la croissance démographique, à la hausse des revenus et au développement de la consommation de produits animaux, rendra cet objectif difficile à atteindre.

Les auteurs estiment la BA rétrospectivement pour 2019, année de référence utilisée, et prospectivement jusqu'en 2040. Ils en déduisent que 110 000 t d'antibiotiques auraient été utilisées en 2019 et, si les tendances actuelles se poursuivent, que 143 000 t le seraient en 2040 (29,5 % d'augmentation).

L'étude s'intéresse ensuite aux quantités totales d'antimicrobiens utilisées, selon huit scénarios qui combinent diverses hypothèses de réduction de l'usage des antibiotiques et de variations des cheptels (figure). Dans les deux premiers scénarios, l'évolution tendancielle de l'utilisation d'antibiotiques est maintenue, mais avec une BA plus élevée (S1) ou plus basse (S2) que dans la trajectoire de référence. S3, S4 et S5 sont des projections où l'intensité d'usage d'antimicrobiens est réduite de 30 %, avec une BA respectivement plus élevée, tendancielle ou plus faible. Le même principe est utilisé pour les trois dernières trajectoires, avec une baisse de l'intensité d'usage des antibiotiques de 50 % (S6, S7 et S8).



Source : *Nature Communications*

Lecture : AMUQ : quantité d'antibiotiques utilisés ; BAU : évolution tendancielle de l'utilisation d'antibiotiques suivant une évolution tendancielle de la biomasse animale.

Les auteurs estiment que l'utilisation d'antibiotiques augmenterait de 14,2 % par rapport à la projection tendancielle dans le scénario S1, et qu'elle baisserait dans les autres, de 13,6 % (S2) à 56,8 % (S8). Les disparités régionales seraient notables : l'Asie resterait d'ici 2040 le plus grand utilisateur d'antibiotiques, suivie de l'Afrique, alors que l'Europe et l'Amérique du Nord verraient leur consommation diminuer par rapport à la projection tendancielle, du fait d'une croissance démographique faible et d'une réglementation plus stricte.

Les auteurs concluent qu'une réduction significative des quantités d'antibiotiques utilisés nécessite d'agir à la fois sur la BA et sur leur usage zootechnique, en tant que facteur de croissance. Le maintien des performances des productions animales passera demain par l'amélioration des pratiques d'élevage (afin d'augmenter la productivité par animal), plutôt que par l'augmentation de la taille des cheptels.

Franck Bourdy, Centre d'études et de prospective

Source : *Nature Communications*

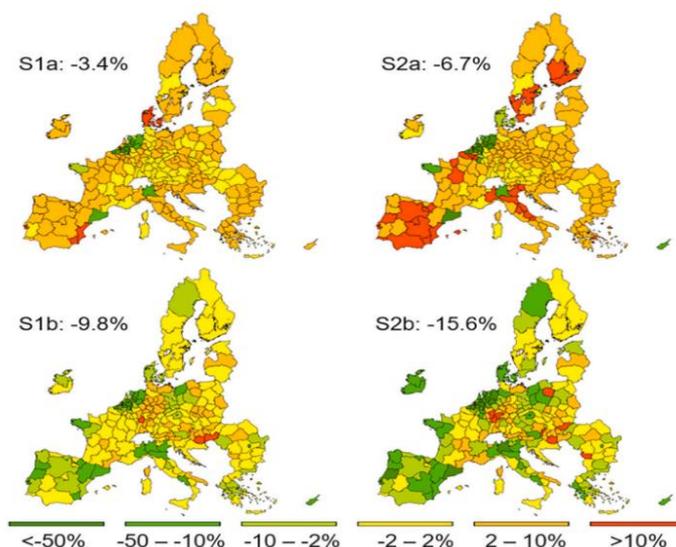
<https://doi.org/10.1038/s41467-025-56825-7>

## Quels seraient les impacts d'un plafonnement de la densité d'animaux d'élevage ?

Dans le numéro de mai 2025 de la revue *Agricultural Systems*, des chercheurs du Centre commun de recherche de la Commission européenne (*Joint Research Centre, JRC*, [voir un portrait précédent](#)) publient un [article](#) consacré aux effets potentiels de l'instauration d'une limite de densité du cheptel en Europe. Une concentration géographique excessive des animaux d'élevage a en effet d'importants impacts environnementaux (excédents d'azote et de phosphore, etc.). Les objectifs européens de réduction de la pollution des sols, de préservation de la biodiversité et de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) ont donc conduit les chercheurs à modéliser les effets d'un plafonnement de la densité du cheptel sur les productions animales européennes.

Faute de pouvoir modéliser un tel plafonnement à l'échelle de l'exploitation, ils recourent à des approches spatiales. Ils utilisent le modèle CAPRI, qui couple un modèle local d'offre, à l'échelle géographique NUTS-2, à un modèle de marché mondial. Deux seuils de densité sont modélisés : 2 UGB/ha (correspondant à la directive Nitrates de 1991) et 1,4 UGB/ha (utilisé dans des mesures agro-environnementales). Appliqués à l'échelle régionale, ces seuils donnent une estimation basse des impacts, tandis qu'utilisés sur une grille spatiale de 10 km de côté, sans réallocation entre zones, ils fournissent une estimation haute. Dans tous les scénarios, l'instauration de ces seuils conduit à une réduction nette du cheptel européen, entre -3,4 % et -15,6 % (figure).

### Modélisation de l'évolution du cheptel européen

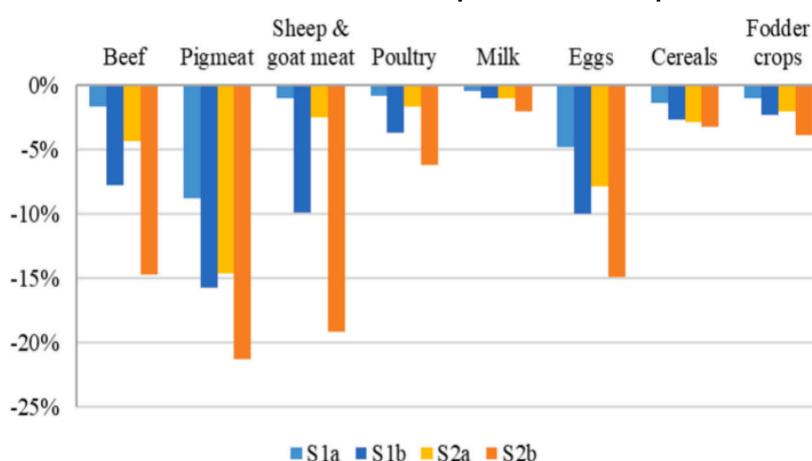


Source : *Agricultural Systems*

Lecture : évolution du cheptel animal selon deux scénarios : seuils à 2 UGB/ha (S1) et à 1,4 UGB/ha (S2), et deux échelles spatiales : NUTS-2 (a) et grille de 10 x 10 km (b).

La production de granivores serait plus impactée que celle d'herbivores, du fait de sa concentration géographique actuelle plus forte (figures). La production de céréales diminuerait aussi, du fait d'une baisse de la demande pour l'alimentation animale. Sur l'ensemble de l'Europe, cette mesure permettrait de réduire les excédents d'azote de 4 à 10 %. Dans les régions où les concentrations de nitrates sont les plus élevées, elles pourraient être réduites de moitié. Cette mesure conduirait par ailleurs à une réduction des émissions de GES de 2 à 9 %, en grande partie annulée (compte tenu de l'inélasticité de la demande) par des émissions accrues dans d'autres parties du monde, à régimes alimentaires inchangés.

### Modélisation de l'évolution des productions européennes



Source : *Agricultural Systems*

Lecture : évolution de la production européenne selon deux scénarios : seuils à 2 UGB/ha (S1 en bleu) et à 1,4 UGB/ha (S2 en orange), et deux échelles spatiales d'application : NUTS-2 (a, clair) et 10 x 10 km (b, foncé).

Jean-Noël Depeyrot, Centre d'études et de prospective

Source : *Agricultural Systems*

<https://doi.org/10.1016/j.agry.2025.104299>

# AGRICULTURE BIOLOGIQUE

## Deux trajectoires pour l'agriculture biologique européenne d'ici 2030

Dans un article paru en mai 2025 dans la revue *Applied Economic Perspectives and Policy*, des scientifiques comparent différentes trajectoires permettant d'atteindre l'objectif de 25 % de surface agricole utilisée en agriculture biologique d'ici 2030, à l'échelle de l'Union européenne (UE). Deux scénarios sont présentés. Dans le premier, l'objectif doit être atteint par chaque État membre séparément. Dans le second, il s'envisage à l'échelle de l'UE et les enveloppes budgétaires dévolues à chaque pays pour y parvenir sont flexibles. Les auteurs évaluent l'efficacité économique et les impacts environnementaux des deux trajectoires. Pour ce faire, ils mobilisent deux modèles numériques : l'un représente la production agricole à l'échelle de la ferme ; l'autre simule les dynamiques de marché à l'échelle sectorielle.

Atteindre l'objectif de 25 % des surfaces nécessiterait une augmentation du budget dédié à l'agriculture biologique de 5,1 à 8,6 milliards d'euros. Ceci impliquerait aussi, entre autres, une baisse de la production agricole (de -0,3 à -7,7 % selon les produits), une hausse des prix des produits (de +0,2 à +14,4 %, figure) et une détérioration de la balance commerciale de l'UE. Sur le plan environnemental, les émissions de gaz à effet de serre agricole diminueraient de 4 % environ et le surplus d'azote de 10 %.

### Implications pour les prix des produits agricoles

	EU-Target	MS-Target
Cereals	6.4%	8.3%
Soft wheat	6.6%	8.5%
Barley	6.3%	7.5%
Oats	6.2%	9.6%
Grain maize	6.3%	8.4%
Oilseeds	5.3%	6.3%
Rapeseed	5.5%	8.2%
Sunflower seed	6.7%	5.0%
Soya seed	-0.2%	0.3%
Vegetables and permanent crops	1.7%	3.8%
Table grapes	0.2%	0.3%
Table olives	0.9%	14.5%
Wine	3.5%	8.7%
Pulses	4.2%	5.0%
Potatoes	-2.2%	1.2%
Meat	3.7%	3.1%
Beef	10.7%	6.7%
Pork meat	1.4%	1.5%
Poultry meat	3.2%	3.3%
Eggs	9.4%	9.0%

Source : *Applied Economic Perspectives and Policy*

Lecture : la colonne de gauche (EU-Target) correspond au scénario où la cible de 25 % de surface en agriculture biologique est à l'échelle de l'UE, la colonne de droite (MS-Target) à l'échelle de chaque État membre.

Sur le plan économique, il serait moins coûteux de chercher à atteindre l'objectif à l'échelle de l'UE, tout en laissant de la flexibilité sur les objectifs nationaux. Cette solution permettrait en effet de cibler les exploitations les plus grandes et là où les conversions sont les moins coûteuses. Les impacts négatifs sur les prix et la production seraient aussi atténués dans ce scénario.

En revanche, fixer un objectif de 25 % des surfaces en agriculture biologique dans chaque État membre serait moins efficace économiquement, mais générerait des bénéfices environnementaux plus élevés et plus faciles à répartir de manière homogène entre les différentes régions de l'UE (figure).

## Impacts environnementaux dans les deux scénarios



Note: - Central Europe North: BE, LU, NL, DE, PL  
 - Central Europe South: AT, CZ, FR, HU, SK, RO  
 - Northern Europe: SE, FI, EE, LT, LV, DK, IE  
 - Southern Europe: BG, HR, CY, EL, IT, MT, PT, SI, ES

Source : *Applied Economic Perspectives and Policy*

Lecture : les histogrammes représentent les variations relatives (%) par rapport à un scénario contrefactuel pour quatre impacts environnementaux : les émissions de gaz à effet de serre (bleu clair), d'azote (orange), l'érosion des sols (jaune) et l'usage de pesticides (bleu foncé). Le graphique de gauche (EU-Target) correspond au scénario où la cible de 25 % de surface en agriculture biologique est à l'échelle de l'UE, le graphique de droite (MS-Target) à l'échelle de chaque État membre.

Dans leur conclusion, les auteurs soulignent que le choix de l'échelle à laquelle allouer les budgets de soutien à l'agriculture biologique revêt un enjeu stratégique pour l'UE et les États membres, afin de réduire les effets néfastes sur la production et de maximiser les bénéfices environnementaux.

Miguel Rivière, Centre d'études et de prospective

Source : *Applied Economic Perspectives and Policy*  
<https://dx.doi.org/10.1002/aep.13470>

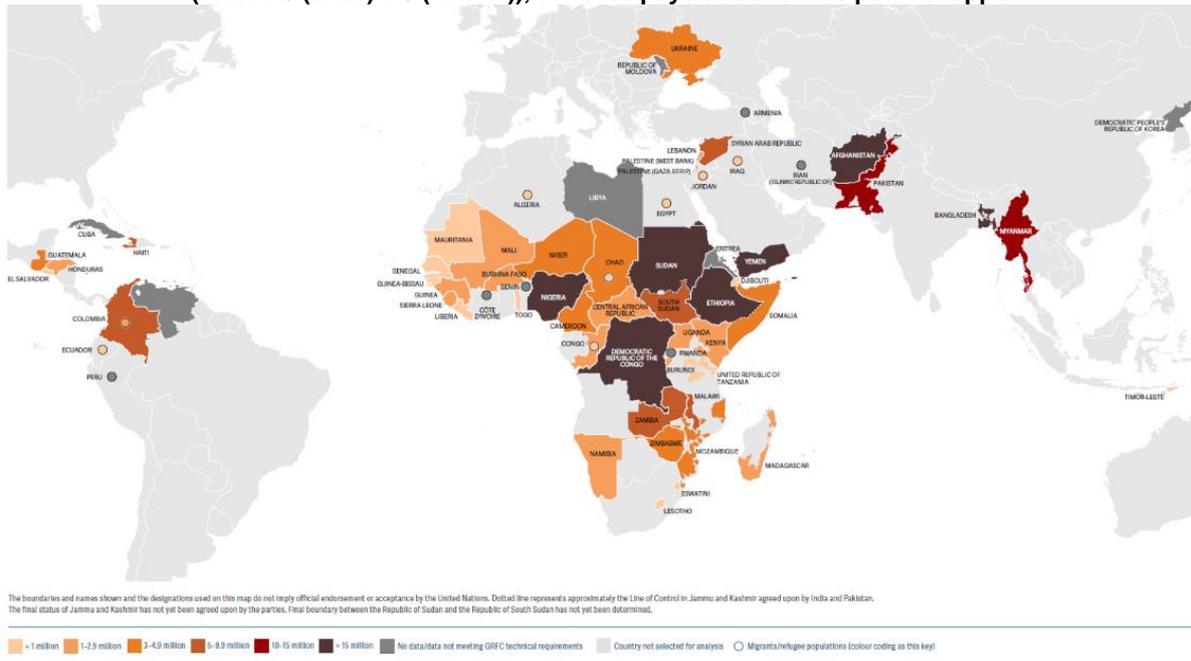
## CRISES ALIMENTAIRES

### Rapport annuel mondial sur les crises alimentaires

Le Réseau d'information pour la sécurité alimentaire et le Réseau mondial contre les crises alimentaires (constitué d'organisations des Nations unies et d'autres institutions internationales comme l'Union européenne, l'USAID, etc.), ont publié en mai leur rapport sur les crises alimentaires en 2024 dans le monde. Sur 65 pays confrontés à une situation de crise, 53 sont abordés dans le rapport, les données étant indisponibles ou insuffisantes pour les 12 autres (Venezuela, Corée du Nord, Érythrée, etc.) (figure).

L'« insécurité alimentaire aiguë », qui se traduit par des perturbations dans la disponibilité, l'accès, etc., à l'alimentation, est appréhendée pour chaque pays grâce à un indicateur gradué en 5 niveaux reflétant la sévérité de la situation. L'ampleur de la malnutrition aiguë touchant les enfants de moins de 5 ans et l'étendue des déplacements de populations sont également caractérisées.

**Nombre de personnes confrontées à des niveaux élevés d' « insécurité alimentaire aiguë » (niveau 3 (crise) à 5 (famine)), dans les pays sélectionnés pour le rapport**



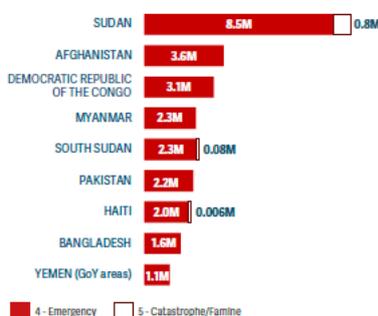
Source : Global Network Against Food Crisis & Food Security Information Network

En 2024, près de 300 millions de personnes réparties dans les 53 pays étudiés étaient confrontées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë (niveau 3 ou plus), un nombre qui n'a cessé de croître depuis 6 ans et qui a quasiment triplé par rapport à 2016. 13,7 millions de personnes supplémentaires ont basculé dans cette situation en un an, avec une détérioration notable dans 19 pays, en particulier au Soudan, au Nigeria et au Myanmar, et une amélioration dans 15 autres, notamment en Afghanistan, au Kenya et en Syrie.

2 millions de personnes sont estimées en situation de famine (niveau 5, le plus élevé). Elles se trouvent essentiellement dans la bande de Gaza (plus d'un million de personnes, soit la moitié de la population), au Soudan (750 000 personnes) mais aussi, dans de moindres proportions, au Soudan du Sud, en Haïti et au Mali. Le franchissement de la situation d'urgence (niveau 4) concerne 35 millions de personnes dans 36 pays, et la situation de crise (niveau 3) 190 millions de personnes dans 40 pays (figure).

**Pays ou territoires comprenant plus d'un million de personnes en phase 4 « urgence » (à gauche) et avec le plus grand nombre de personnes en phase 2 (à droite)**

**FIG. 1.3 Countries/territories with over 1 million people in IPC/CH Phase 4, 2024 peak**



Source: IPC TWGs, 2023 and 2024; CH, 2024; pre-analysis conducted under the HNRIP for Myanmar.

**FIG. 1.5 Countries/territories with highest number of people in IPC/CH Phase 2, 2024 peak**



Source: IPC TWGs, 2023 and 2024; CH, 2024; pre-analysis conducted under the HNRIP for Myanmar.

Source : Global Network Against Food Crisis & Food Security Information Network

Lecture : le graphique de droite montre que le Soudan compte 25,6 millions de personnes en situation de crise (niveau 3) ou au-delà (4 et 5) (portion d'histogramme blanche avec liseré orange), 15,2 millions de personnes au niveau de 2, de « stress » (portion d'histogramme jaune) et 6,4 millions de personnes au premier niveau (portion d'histogramme blanche avec liseré beige). Parmi les 25,6 millions de soudanais en phase de crise ou au-delà, le graphique de gauche montre que 8,5 millions sont au niveau 4 « d'urgence » et 0,8 million au niveau 5, de famine.

Les causes de ces crises sont en premier lieu les conflits et l'insécurité. Viennent ensuite les événements météorologiques extrêmes – inondations (Myanmar) et sécheresses (Sud de l'Afrique) –, puis les chocs économiques (Syrie, Yémen, etc.). La malnutrition infantile aiguë concerne 37 millions d'enfants, essentiellement dans les pays et les territoires avec les plus hauts niveaux d'insécurité alimentaire.

Face à ces constats, le rapport souligne la nécessité de maintenir les financements du secteur alimentaire humanitaire, alors qu'une baisse pouvant atteindre 45 % est redoutée. Sur 2016-2024, les États-Unis finançaient à eux seuls 50 % de l'aide.

Karine Belna, Centre d'études et de prospective

Source : Global Network Against Food Crisis & Food Security Information Network  
<https://www.fsinplatform.org/report/global-report-food-crisis-2024/>

## CONSOMMATION

### Pommes de terre, grande distribution et pesticides

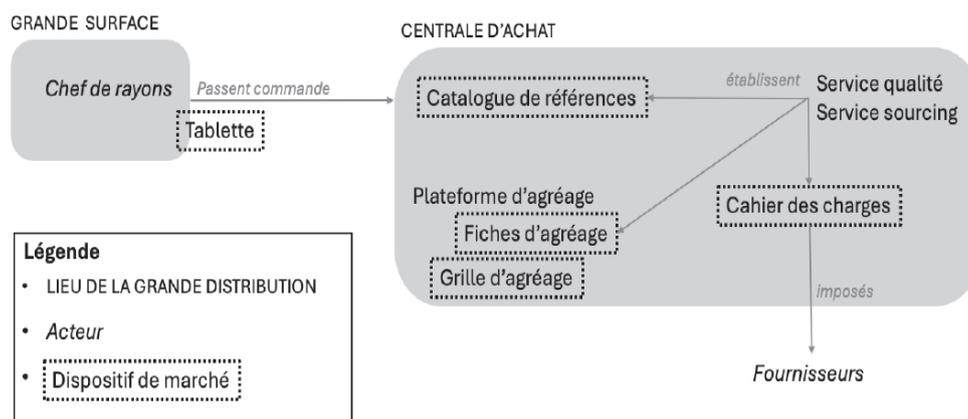
Publié en mai 2025 dans *Économie rurale*, un article de J. Pahun (Inrae) et L. Mazenc (université de Toulouse) s'interroge sur l'interdépendance entre pratiques agronomiques et commercialisation en grandes et moyennes surfaces, en prenant l'exemple de l'approvisionnement des supermarchés en pommes de terre dites « de conservation ». Vendues toute l'année en filets de 1 à 10 kilos, elles figurent parmi les productions nécessitant le plus de traitements phytosanitaires.

Sur la base d'entretiens, les auteurs identifient d'abord les principales préoccupations des chefs de rayon. Ceux-ci sont d'abord soucieux d'avoir un rayon rempli, ce que garantit le passage par la centrale d'achats de l'enseigne. Les commandes de réassort sont quasi-quotidiennes, en fonction de l'état du stock. Les étals doivent présenter un panachage de variétés, de gammes et d'origines, avec une continuité tout au long de l'année. Pour les références locales, les magasins s'adressent parfois à des négociants grossistes ou directement à des producteurs. Enfin, un troisième critère d'approvisionnement concerne le produit lui-même : propreté, couleur, fermeté, absence de trous et de germes. Les pesticides ne font pas partie des éléments qu'ils prennent en compte : il faut suivre « la demande » et les produits issus de l'agriculture biologique restent marginaux.

Pour répondre aux trois attentes de quantité, de variété et de qualité, les grandes enseignes ont mis en place des « dispositifs de marché », que l'article passe en revue (figure). Tout d'abord, les centrales d'achat s'orientent vers des fournisseurs « d'une taille minimum », capables de fournir les quantités souhaitées. Elles se tournent également, plus ou moins directement, vers de grandes exploitations agricoles, qui ont tendance à réaliser des traitements phytosanitaires des cultures de façon systématique. Ensuite, les cahiers des charges imposent des variétés comme l'Amandine, la Charlotte, la Bintje et l'Agata, censées être bien identifiées par le consommateur, mais qui sont sensibles à plusieurs maladies, notamment le mildiou. Des variétés plus résistantes (Esperanto, etc.) nécessiteraient moins de traitements phytosanitaires mais elles sont écartées à cause du noircissement après cuisson. Enfin, lors de l'étape d'agrégation, les critères esthétiques sont appliqués de façon draconienne : un fournisseur peut être déréférencé après trois refus de lots.

Selon les chercheurs, ces différents dispositifs marchands poussent à utiliser les pesticides, sans lesquels l'accès au circuit de commercialisation est impossible. Les traitements – qui ne sont pas détaillés dans l'article – permettent de stabiliser les relations commerciales et jouent un rôle de « régulateur du système », tandis que les réflexions sur les alternatives demeurent limitées au sein des filières.

## Dispositifs de marché destinés à stabiliser l'approvisionnement de la grande distribution



Source : *Économie rurale*

Florent Bidaud, Centre d'études et de prospective

Source : *Économie rurale*

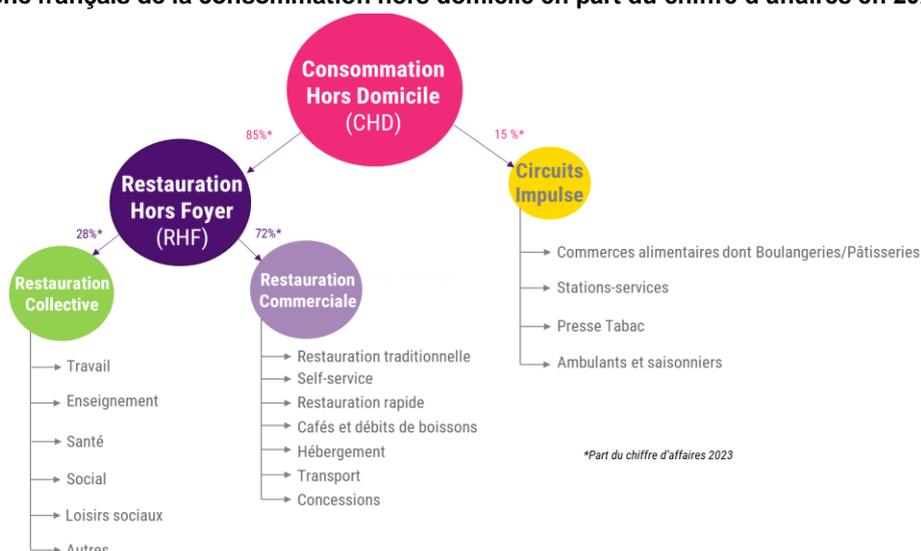
<https://shs.cairn.info/revue-economie-rurale-2025-2-page-23?lang=fr>

## Le marché de la consommation hors domicile en France

Entre 1960 et 2023, la part du budget des ménages français dédiée à l'alimentation est passée de 32 % à 22 %. Dans le même temps, la proportion de ces dépenses alimentaires consacrée à la consommation hors domicile (CHD) a augmenté de 13 % à 32 %. Mise en ligne en avril 2025, une étude du cabinet GIRA-CIRCANA, pour FranceAgriMer, décrit le secteur de la CHD. Elle montre la diversité des circuits de distribution (organisée, en direct, de détail), des types d'opérateurs (restauration commerciale ou collective, etc.) et de leurs modes de gestion. Les flux de ce marché – en chiffre d'affaires (CA), en volume et en nombre de prestations – sont reconstitués pour la période 2021-2023, à partir des données de ventes de distributeurs, d'enquêtes auprès de restaurateurs et des statistiques institutionnelles (Insee, bases de données financières, rapports d'associations professionnelles, etc.). Des focus spécifiques sont aussi faits sur les filières « viandes » et « fruits et légumes », ou encore sur la restauration rapide.

En 2023, le chiffre d'affaires de la CHD est estimé à 98,3 milliards d'euros, soit +10 % par rapport à 2022, avec deux segments principaux (figure). Celui de la restauration hors foyer représente 85 % du CA total et comporte 415 000 établissements de restauration collective ou commerciale ayant délivré 7,4 milliards de prestations de repas en 2023 (petits-déjeuners, déjeuners et dîners). Le second segment, constitué des circuits dits « *impulse* », regroupe les établissements hors restaurants qui commercialisent des produits alimentaires dédiés à la consommation hors domicile : boulangeries, stations-services, établissements tabac-presse, ambulants, etc.

## Marché français de la consommation hors domicile en part du chiffre d'affaires en 2023



Source : CIRCANA

Des entretiens avec les principaux grossistes de la restauration apportent quelques éclairages sur les tendances récentes en matière d'approvisionnement des restaurateurs. L'inflation a fortement influencé les achats, notamment dans les filières viandes, avec des effets de substitution (morceaux moins nobles, volaille plutôt que bœuf) et une réduction du grammage des portions. En restauration collective, le prix demeure le critère primordial pour les achats des restaurateurs. Les exigences de la loi EGalim les conduisent néanmoins à s'approvisionner également en produits sous certifications ou labels officiels (agriculture biologique, label rouge, AOC/AOP, HVE, etc.). Les acheteurs de la restauration commerciale portent eux une attention particulière à l'origine des produits, en faveur des approvisionnements français, voire locaux.

Jérôme Lerbourg, Centre d'études et de prospective

Source : GIRA-CIRCANA

[https://www.franceagrimer.fr/sites/default/files/rdd/documents/VF-Rapport%20complet%20Etudes%20FAM%20Multifili%C3%A8res\\_CIRCANA\\_public\\_0.pdf](https://www.franceagrimer.fr/sites/default/files/rdd/documents/VF-Rapport%20complet%20Etudes%20FAM%20Multifili%C3%A8res_CIRCANA_public_0.pdf)

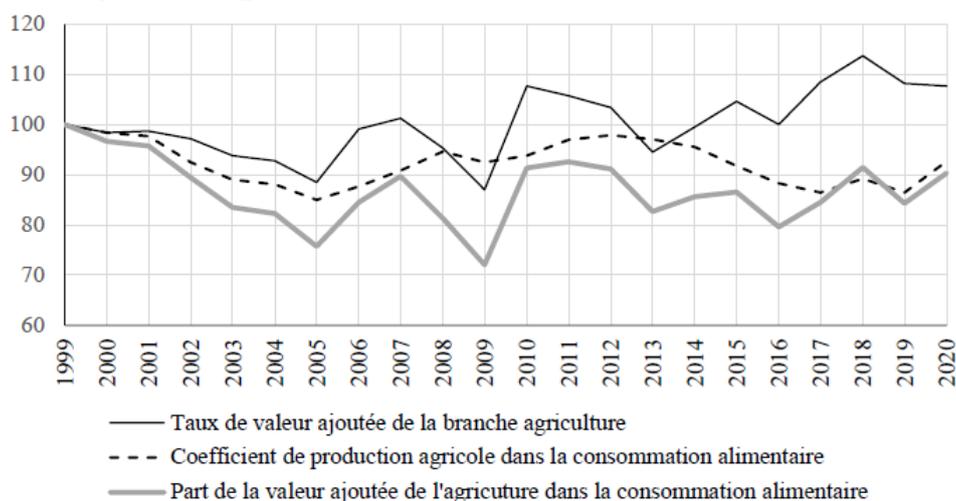
## ENTREPRISES AGRO-ALIMENTAIRES

### Répartition de la valeur ajoutée dans la chaîne agro-alimentaire française

Dans un chapitre de l'ouvrage collectif *Politiques agricoles : théories, histoires, réformes, expériences*, paru aux éditions Classiques Garnier en mai 2025, P. Boyer étudie la répartition de la valeur ajoutée dans la chaîne agro-alimentaire française.

Il rappelle d'abord la méthode et les résultats issus de ses travaux sur « l'euro alimentaire » (voir à ce sujet un [précédent billet](#)). Il montre que depuis 2000 la part de la valeur ajoutée de l'agriculture dans la consommation alimentaire est globalement orientée à la baisse, malgré une inflexion depuis 2005 (figure), et est fortement influencée par le poids croissant des importations et les évolutions des prix relatifs.

### Part de la valeur ajoutée de l'agriculture dans la consommation alimentaire en France (base 100 = 1999)



Source : Classiques Garnier

La deuxième partie examine la structure des marchés en aval de l'agriculture. Dans plusieurs filières, le maillon industriel correspond au modèle d'« oligopoles à frange » : les entreprises agroalimentaires sont très concentrées au sein de quelques grands groupes industriels, qui coexistent avec un nombre élevé d'entreprises de taille modeste. C'est le cas de l'industrie laitière. Au maillon distribution, la structure de marché prend la forme d'« oligopoles bilatéraux », impliquant un petit nombre de fournisseurs (industriels) face à un effectif limité de clients (distributeurs).

Sur la période 2015-2020, le résultat avant impôt du secteur des industries alimentaires représentait en moyenne 4,3 % du chiffre d'affaires. Ce ratio est inférieur à la moyenne de l'industrie manufacturière non alimentaire (6,9 %). En effet, le secteur fait face à plusieurs difficultés économiques, notamment une productivité globale faible, voire en baisse, se traduisant par une diminution des taux de marge.

La dernière partie montre comment les politiques publiques (réglementation du commerce, droit de la concurrence, politique agricole commune) ont cherché à influencer la répartition de la valeur dans ce secteur. De récentes évolutions réglementaires nationales (contractualisation, prise en compte des indicateurs de coûts de production) et européennes (assouplissement du droit de la concurrence pour les organisations de producteurs) visent ainsi à rééquilibrer les relations commerciales. Mais selon l'auteur, leur efficacité reste à démontrer.

Julie Blanchot, Centre d'études et de prospective

Source : Classiques Garnier

[10.48611/isbn.978-2-406-18459-1.p.0463](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-18459-1.p.0463)

## FEMMES CHEFFES D'EXPLOITATION

### Viticulture : des femmes cheffes d'exploitation dans un métier majoritairement masculin

Un article publié dans *Travail, genre et sociétés*, en avril 2025, s'intéresse aux femmes cheffes d'exploitation dans la filière viticole française. Une cinquantaine d'entretiens ont été réalisés auprès de vigneronnes et vigneron en Champagne. Dans un premier temps, l'auteure montre que l'accès au métier, très conditionné par l'héritage familial en raison du prix élevé du foncier, reste inégalitaire au détriment des femmes. Elle décrit ensuite la division genrée des tâches sur les exploitations, les activités techniques et physiques demeurant majoritairement masculines.

Le bassin viticole de Champagne a pourtant pour particularité de compter la plus grande proportion de femmes cheffes d'exploitation. Malgré cette féminisation, la transmission des exploitations demeure inégalitaire : les femmes se voient parfois privées d'héritage au profit d'un frère ou d'un neveu, ou elles reçoivent des parcelles de moindre taille ou moins faciles d'accès que celles cédées aux héritiers masculins. Conscientes de ces difficultés, une partie des vigneronnes cherchent à protéger leur héritage, par exemple en refusant de fusionner leur patrimoine avec leurs conjoints, afin que les biens soient transmis avec certitude à leur descendance et non pas à leur belle-famille.

L'auteure étudie ensuite l'exercice genré du métier. Certaines tâches très valorisées (vinification) ou jugées dangereuses (traitement des vignes) sont rarement effectuées par les vigneronnes (figure). Cette division du travail est plus marquée pour les femmes travaillant en couple sur l'exploitation, ce qui est le cas de l'ensemble des femmes les plus âgées enquêtées. Celles-ci justifient cette répartition en invoquant des aptitudes féminines supérieures pour les tâches administratives ou les relations à la clientèle. Les générations les plus jeunes et les plus diplômées revendiquent, elles, un accès à une plus grande diversité de tâches, comme la vinification et la commercialisation.

**Organisation des tâches de production selon le genre et la configuration familiale**

Genre	Âge moyen	Situation familiale au travail	Temps de travail déclaré par semaine	Exercice des tâches d'entretien du matériel	Exercice des tâches d'entretien mécanique	Exercice des traitements phytosanitaires	Exercice de la vinification sur l'exploitation
Femmes (n = 29)	50,68	Travaille en couple (n = 18)	Groupe partagé entre ± 20 h et ± 40 h	Non	Non	Non	n = 12
		Travaille seule (n = 11)	± 30 h	Non	Non	Non	n = 1
Hommes (n = 21)	46,95	Travaille en couple (n = 15)	± 40 h	Oui	Oui	Traitement divisé	n = 13
		Travail seul (n = 6)	± 30 h	Oui	Oui	Non	n = 6

Source : *Travail, genre et sociétés*

L'article s'intéresse aussi à l'influence de la féminisation sur les pratiques liées à la santé au travail. La situation sanitaire du secteur viticole est en effet jugée préoccupante par la Mutualité sociale agricole (MSA), en particulier pour les troubles musculo-squelettiques et l'exposition aux produits phytosanitaires. Une implication féminine accrue pourrait conduire à davantage de vigilance en matière de protection de la santé, ce qui est aujourd'hui peu observé dans ce secteur à dominante masculine.

Charlotte Bouchard, Centre d'études et de prospective (stagiaire)

Source : *Travail, genre et sociétés*  
<https://doi.org/10.3917/tgs.053.0141>

## PORTRAIT

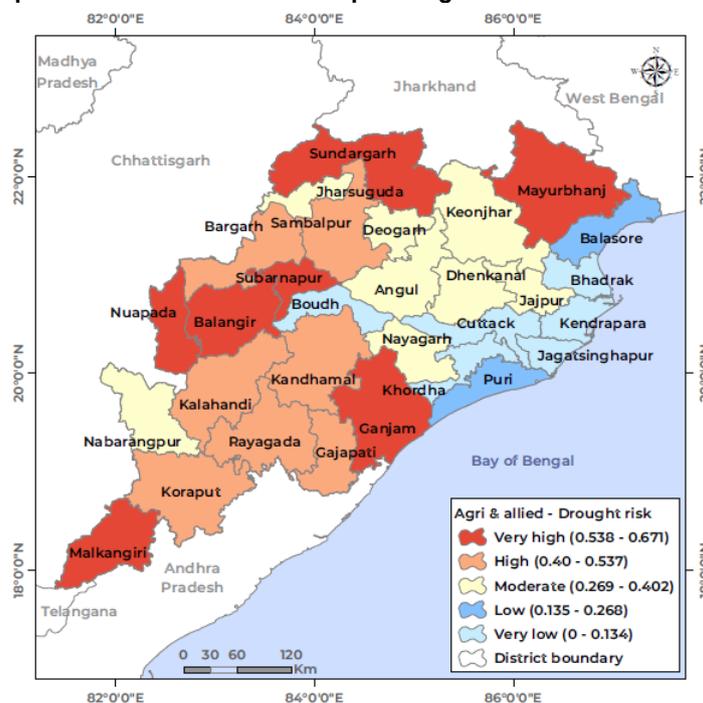
### [Le Center for Study of Science, Technology and Policy \(CSTEP\)](#)

Fondé en 2005, le Center for Study of Science, Technology and Policy (CSTEP) est un *think tank* indien dont l'objectif est d'éclairer la décision publique en combinant démarche scientifique et

analyse des enjeux politiques. L'organisme est financé par des subventions gouvernementales ainsi que par des dotations de fondations nationales et internationales, émanant notamment du secteur industriel. Il intervient dans les domaines de l'énergie, de l'eau, du climat, de la durabilité environnementale, des infrastructures urbaines et des technologies émergentes. Les travaux du CSTEP sont à destination des gouvernements des États indiens mais aussi de l'État fédéral. Ils mettent en avant les solutions technologiques comme principale réponse aux problèmes de développement.

En avril 2025, le CSTEP a notamment publié un [rapport](#) sur la capacité de l'agriculture de l'Odisha, un État côtier de l'est de l'Inde, à faire face aux effets du changement climatique. En utilisant le [cadre d'évaluation des risques climatiques](#) du GIEC, les auteurs ont estimé les risques que font peser les sécheresses, les inondations, les vagues de chaleur et les cyclones tropicaux sur l'agriculture. Pour chacun de ces aléas, ils ont produit des cartes d'estimation du niveau de risque (figure). Ce travail doit permettre aux pouvoirs publics d'identifier les districts prioritaires, dans lesquels réaliser des interventions ciblées. Ils considèrent ainsi que les régions du sud sont les plus exposées à la sécheresse, ce qui nécessiterait selon eux d'y soutenir le développement de l'irrigation, des pratiques de conservation des sols et de l'eau, et de diversification des cultures. Dans les zones davantage concernées par les vagues de chaleur, l'adoption de variétés tolérantes est suggérée.

**Estimation du risque associé aux sécheresses pour l'agriculture des districts de l'État d'Odisha**



Source : CSTEP

Un [article](#) publié en janvier 2025 interroge quant à lui le lien entre productivité et émissions de méthane en élevage laitier. Le troupeau laitier indien, constitué de 126 millions d'animaux productifs, se caractérise par sa très faible productivité (environ 1 550 litres/vache/an), à l'origine d'une empreinte carbone élevée. L'auteur cite le plan lancé par l'État du Maharashtra, visant à réduire les émissions de méthane et à accroître la productivité du secteur laitier, au travers d'une modification de l'alimentation des animaux.

Mickaël Hugonnet, Centre d'études et de prospective

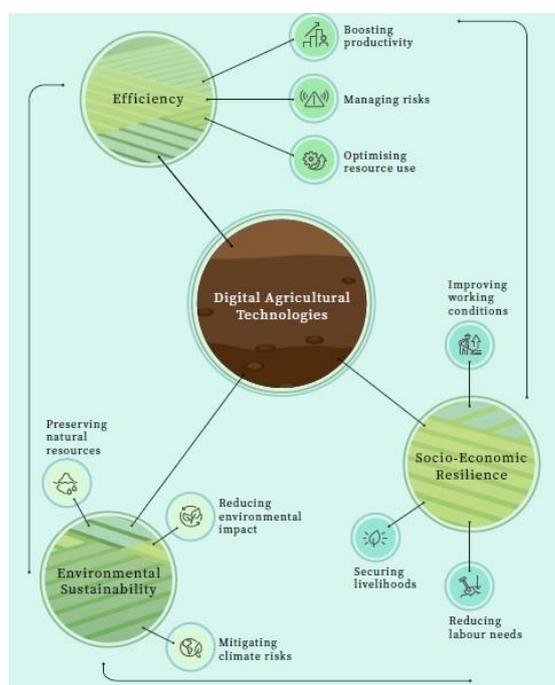
Source : Center for Study of Science, Technology and Policy  
<https://cstep.in/index.php>

## BRÈVES

### Des écrans aux champs : comment le passage au numérique transforme l'agriculture

Le service interne de recherche du Conseil européen (Analysis and Research Team) a publié, en février 2025, une étude sur le processus de digitalisation de l'agriculture, qualifié par les auteurs de « transformation numérique » plus que de « révolution ». Plusieurs facteurs expliquent l'adoption plus lente du numérique en agriculture par rapport à d'autres secteurs : limitation des infrastructures, coût élevé de l'investissement, déficit de compétences, complexité des systèmes agricoles, couverture réseau inégale en zone rurale, etc. Cette transformation a commencé à la fin des années 1990, avec les premiers tracteurs embarquant des systèmes de navigation GPS. Vingt ans plus tard, près de 80 % des nouveaux équipements agricoles intégraient des technologies numériques. En pleine expansion, le marché mondial était estimé à 24,9 milliards de dollars en 2023. Avec un taux de croissance annuel moyen de 16,3 %, il pourrait atteindre plus de 70 milliards de dollars à l'horizon 2030.

#### Principaux avantages et facteurs d'adoption des technologies numériques en agriculture



Source : Analysis and Research Team

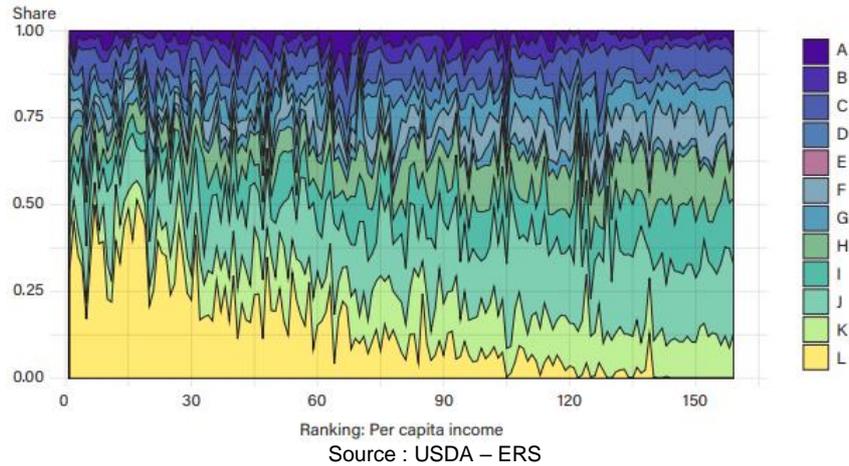
Source : Analysis and Research Team

[https://www.consilium.europa.eu/media/31jkkbxi/2024\\_971-art-agriculture-02.pdf](https://www.consilium.europa.eu/media/31jkkbxi/2024_971-art-agriculture-02.pdf)

### Une mise à jour des élasticités utilisées dans les modèles économiques

Le service de recherche économique du ministère de l'agriculture des États-Unis (USDA-ERS) a publié, en mai 2025, une analyse des élasticités-prix de la demande alimentaire dans le monde selon les revenus. Ce rapport constitue une mise à jour d'analyses précédentes, publiées en 2011, utilisées dans de nombreux modèles économiques. Le calcul de ces élasticités repose sur les données compilées par la Banque mondiale et il fait appel à un nouveau modèle de demande. Elles permettent d'estimer, selon la zone géographique et le niveau de revenu des ménages, les répercussions d'une variation de revenu ou de prix sur la consommation. Ces données, très utiles pour la modélisation économique, rappellent aussi que la consommation alimentaire (en jaune sur la figure) occupe une place majeure dans les dépenses des ménages aux plus faibles revenus.

**Allocation moyenne d'un revenu supplémentaire (1\$) entre postes de consommation, selon le niveau de revenu**



Lecture : L'axe horizontal représente les revenus par tête croissants. Un dollar de revenu supplémentaire se répartit sur les postes de consommation suivants (du haut vers le bas) :

- A : boissons alcoolisées, tabac et narcotiques ;
- B : moyens de communication ;
- C : éducation ;
- D : équipements et entretien ménagers ;
- E : hôtellerie restauration ;
- F : loisirs et culture ;
- G : habillement, chaussures ;
- H : santé ;
- I : autres biens et services ;
- J : logement, eau, énergie ;
- K : transports ;
- L : Alimentation et boissons non alcoolisées.

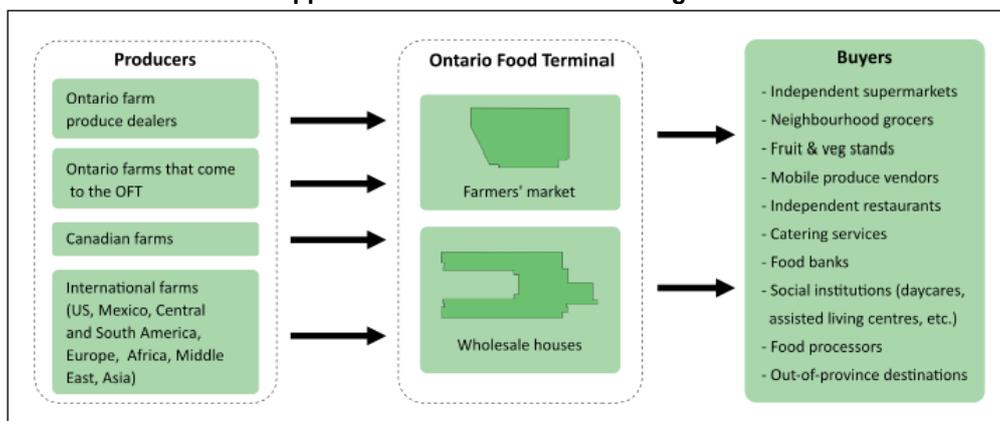
Source : USDA-ERS

<https://www.ers.usda.gov/publications/pub-details?pubid=111517>

**Canada : le rôle des marchés de gros publics dans l'alimentation diversifiée des villes**

En avril 2025, le *Journal of Agriculture, Food Systems, and Community Development* a publié un article sur le rôle du marché de gros de l'Ontario (Canada) dans l'alimentation de la ville de Toronto. Reprenant les travaux de J.-L. Rastoin sur les systèmes alimentaires territoriaux, les auteurs considèrent que les marchés de gros publics sont une alternative à la grande distribution, qui se fournit sur les marchés internationaux ou directement auprès de très grandes exploitations canadiennes. Ces marchés de gros pourraient être un élément clé des systèmes alimentaires territoriaux et d'une économie circulaire. Dans le cas de l'Ontario, bien qu'il soit éclipsé par les grandes chaînes de supermarchés, ce marché soutient le commerce de détail et son offre diversifiée (figure). Il constitue également un débouché local fiable pour les agriculteurs de la région, et surtout pour les exploitations de taille moyenne.

**Chaînes d'approvisionnement du marché de gros de l'Ontario**



Source : *Journal of Agriculture, Food Systems, and Community Development*

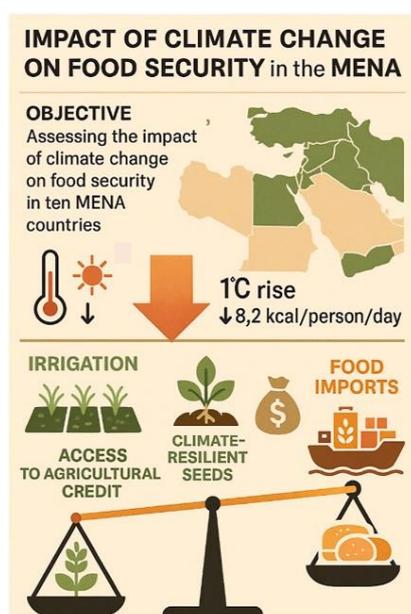
Source : *Journal of Agriculture, Food Systems, and Community Development*

<https://doi.org/10.5304/jafscd.2025.142.010>

## Quantifier les impacts du changement climatique sur la sécurité alimentaire de la région Afrique du Nord-Moyen-Orient

Un article scientifique paru en mai 2025 dans le *Journal of Agriculture and Food Research* évalue les conséquences du changement climatique sur la sécurité alimentaire de la région Afrique du Nord-Moyen-Orient. À partir de données sur la période 2000-2022, les auteurs montrent comment la combinaison de facteurs climatiques, de pratiques agricoles et de contextes socio-économiques influence la disponibilité alimentaire dans dix pays aux vulnérabilités élevées (figure). Certains facteurs (augmentation des températures, etc.) ont des impacts négatifs plus significatifs que d'autres (précipitations), aux effets plus limités. L'irrigation, l'emploi de semences adaptées à la sécheresse et l'accès au financement impactent positivement la productivité et la résilience. Si cet article se concentre sur la disponibilité alimentaire, la sécurité alimentaire repose également sur des conditions d'accessibilité, de stabilité et de qualité nutritionnelle.

### Changement climatique et sécurité alimentaire en Afrique du Nord et au Moyen-Orient : les données du problème



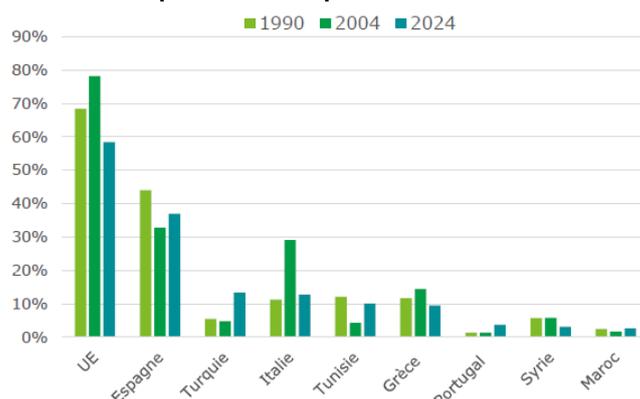
Source : *Journal of Agriculture and Food Research*

Source : *Journal of Agriculture and Food Research*  
<https://doi.org/10.1016/j.jafr.2025.101963>

## Le marché de l'huile d'olive, en France et dans le monde

Une étude prospective sur le secteur oléicole, publiée en avril 2025 par Chambres d'agriculture France, fait le point sur les marchés mondial et français de l'huile d'olive. Elle situe aussi les tendances actuelles dans leur évolution depuis 1980. La production mondiale d'huile d'olive en 2024-2025 devrait augmenter de 32 % par rapport à la campagne précédente, qui avait été très impactée par des températures élevées et une sécheresse prolongée. La production reste concentrée dans le bassin méditerranéen, avec une dominance européenne, l'Espagne demeurant le principal pays producteur (figure).

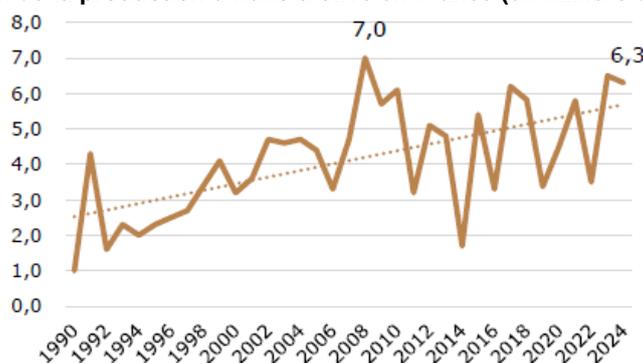
### Évolution de la répartition de la production mondiale d'huile d'olive



Source : Chambres d'agriculture France, d'après le Conseil oléicole international

En ce qui concerne la France, la consommation a augmenté au cours des 25 dernières années, passant de 44 000 tonnes à 110 000 tonnes. La demande intérieure n'est pas couverte par la production nationale, marquée par de fortes fluctuations dues aux conditions météorologiques (figure). 95 % de l'huile d'olive sont importés, principalement d'Espagne (74 %) et d'Italie (17 %), plaçant la France au quatrième rang mondial des pays importateurs.

### Évolution de la production d'huile d'olive en France (en milliers de tonnes)



Source : Chambres d'agriculture France, d'après le Conseil oléicole international

Source : Chambres d'agriculture France

<https://chambres-agriculture.fr/sinformer/nos-ressources/toutes-les-publications/publication/analyses-et-perspectives-davril-2025-au-fil-de-lolive-tendances-actuelles-et-perspectives-dun-secteur-en-constante-evolution>

### Méthodes d'estimation de la valeur de l'eau

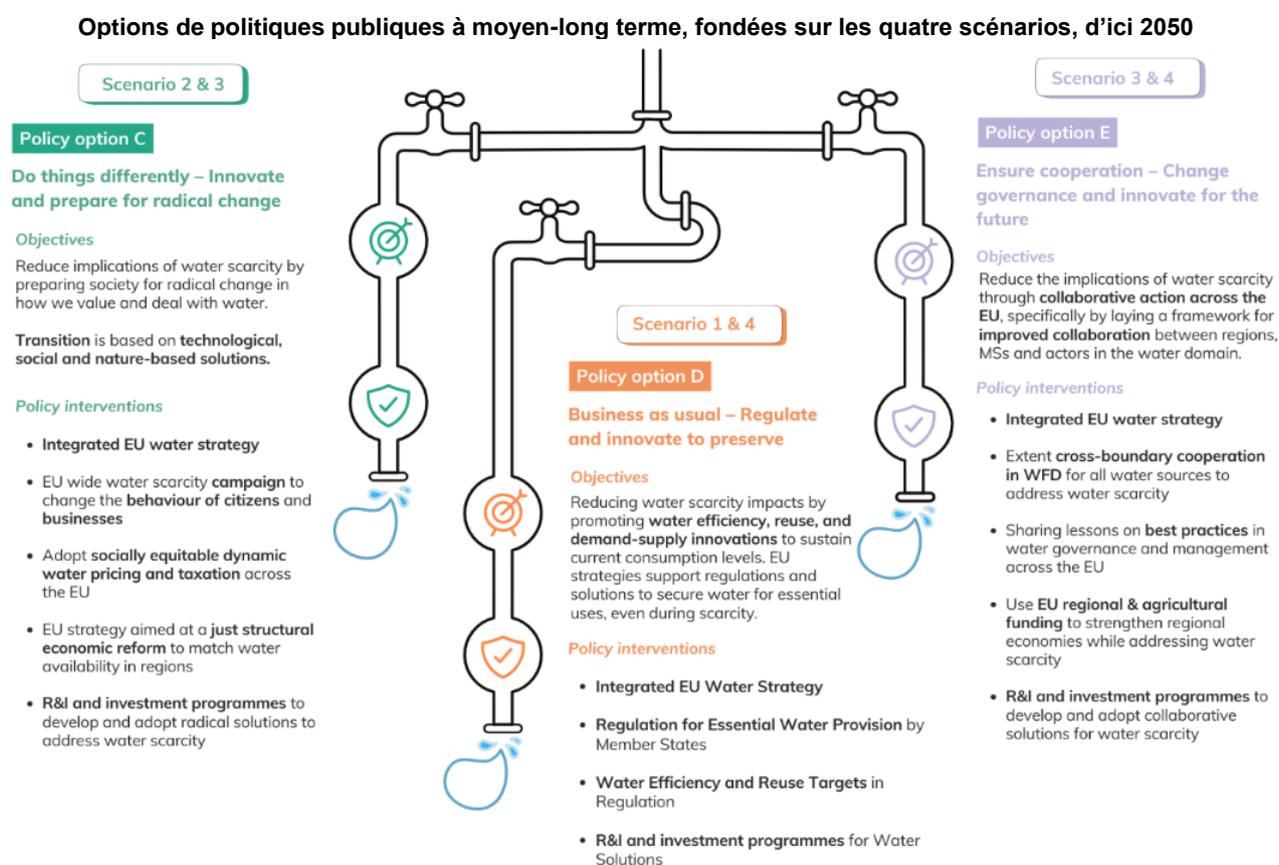
Un rapport du ministère de l'Agriculture des États-Unis (USDA), publié en avril 2025, propose une revue des méthodes utilisées en économétrie pour estimer la valeur agricole et économique de l'eau. Le travail a notamment reposé sur l'analyse d'une sélection de 60 études consacrées à ce sujet, publiées entre 1962 et 2021. Lorsqu'ils existent, les marchés de droits à l'eau sont un moyen simple pour estimer la valorisation économique de la ressource. Cependant, ces marchés sont rares, parfois peu efficaces en raison de coûts de transaction élevés, et ils ne reflètent pas nécessairement la valeur de l'ensemble des services écosystémiques fournis par l'eau. Dans ces cas, d'autres méthodes sont à utiliser : comparaison du montant des transactions foncières de terrains irrigués ou non irrigués, méthodes des préférences déclarées (par exemple protocoles dans lesquels les répondants sont invités à choisir entre différents scénarios relatifs à l'eau et à son utilisation).

Source : USDA

<https://www.ers.usda.gov/publications/pub-details?pubid=111489>

## Avenir de la disponibilité et des usages de l'eau en Europe

En avril 2025, le *think tank* du Parlement européen a publié une [étude prospective](#) sur la disponibilité et les usages futurs de l'eau au sein de l'Union européenne (UE), dans le contexte du changement climatique. Elle fait un état des lieux (sources, usages, disparités régionales et temporelles à l'échelle de l'UE) et met en évidence les principales tendances en la matière. Si les pays méditerranéens restent les plus concernés par le stress hydrique, ceux du nord de l'Europe (Belgique, Pays-Bas) subissent aussi des pénuries d'eau en raison de prélèvements excessifs. À long terme, l'agriculture restera le secteur le plus consommateur en eau. Des éléments structurants, pour l'avenir, seront les réformes de la politique agricole commune à court terme, et les innovations en matière d'irrigation et d'adaptation des cultures à plus long terme. L'augmentation de la demande alimentaire mondiale sera également déterminante. À partir de quatre scénarios d'ici 2050, les auteurs étudient une série d'options de politiques publiques pour prévenir les futures pénuries d'eau et renforcer la résilience du système hydrique européen (ex. taxation, assurances, législations, innovation) (figure).



Source : *Think tank* du Parlement européen (EPRS)

Source : *Think tank* du Parlement européen (EPRS)

[www.doi.org/10.2861/6213761](https://www.doi.org/10.2861/6213761)

## Résilience des systèmes agricoles

Les concepts de « productivité », « efficacité » et « stabilité » sont fréquemment utilisés pour caractériser et mesurer les performances des systèmes agricoles. Alors que la vulnérabilité de ceux-ci augmente avec le changement climatique et la dégradation de l'environnement, ces notions ne permettent pas de rendre compte de la capacité de ces systèmes à s'adapter et à produire dans la durée. Les approches en termes de « résilience » visent à répondre à cette lacune. Un article paru en avril 2025 dans la revue *Agricultural Systems* propose une revue de littérature sur les principes clés de cette « résilience » appliqués à l'agriculture : hétérogénéité (diversité des espèces cultivées

ou élevées, des ateliers de production, etc.), échelles spatiale et temporelle, seuils, changements de régimes (quand un seuil critique est franchi) et panarchie (représentation des systèmes sous forme de cycles de renouvellement et d'effondrement imbriqués) (figure).

### Enseignements tirés de la revue de littérature sur les 5 principes clés de la théorie de la résilience appliquée à l'agriculture

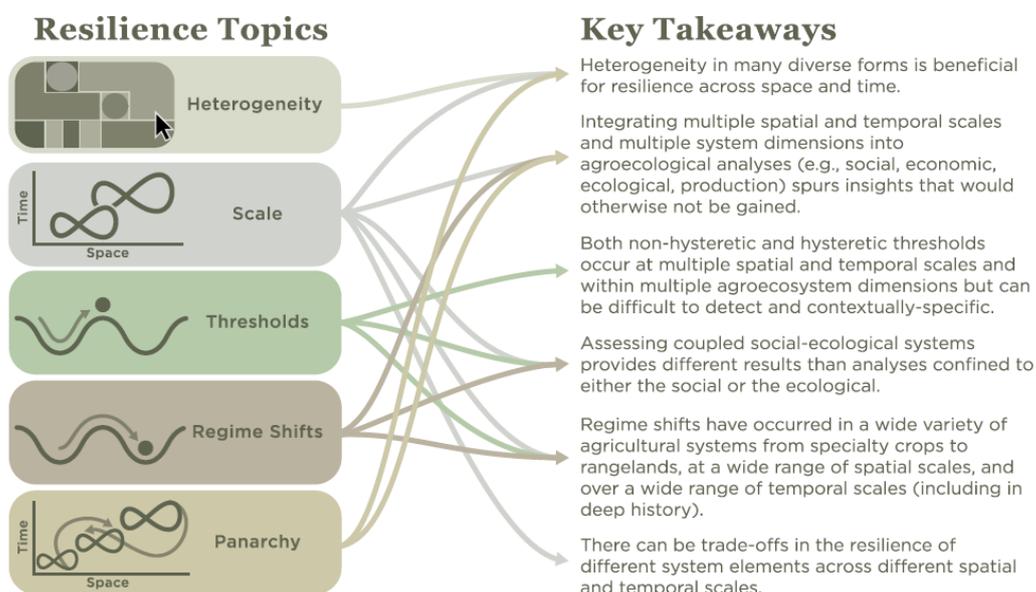


Fig. 2. Key lessons learned from the agricultural literature review of 5 topics at the core of resilience theory.

Source : *Agricultural Systems*

Une centaine d'articles ont été recensés, avec des situations mieux documentées que d'autres, telles le surpâturage, associé à des fluctuations climatiques. Des questions de recherche restant à approfondir sont identifiées, comme celle des seuils réversibles, à distinguer des seuils critiques dont le franchissement conduit à des changements de régime.

Source : *Agricultural Systems*

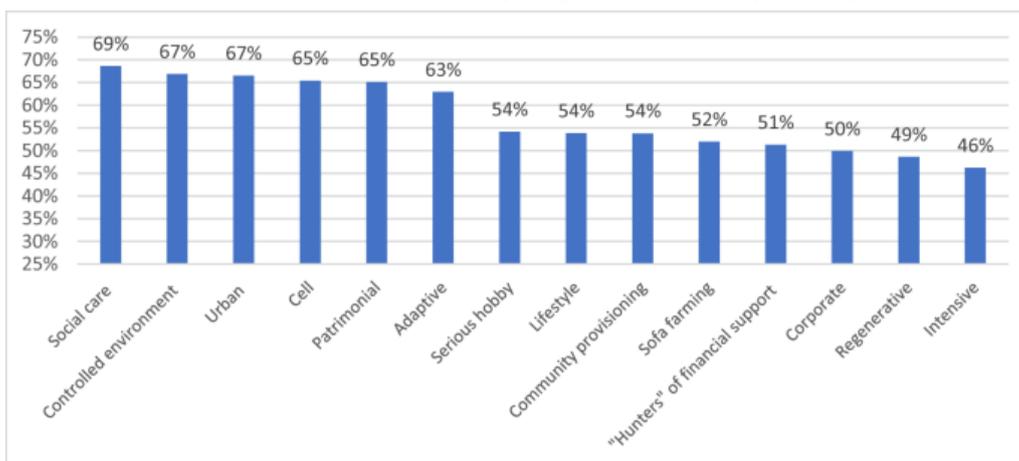
<https://doi.org/10.1016/j.agsy.2025.104335>

### Quels agriculteurs seraient les plus résistants économiquement en 2040 ?

Des chercheurs lituaniens ont publié en mai 2025, dans *Agricultural and Food Economics*, un article sur le degré de résistance économique, en 2040, de différents types d'agriculteurs. Ils ont réutilisé les profils définis dans la prospective *Farmers of the Future* (2020). Les trois profils les plus présents en Lituanie (« intensif », « régénérateur » et « entrepreneur », pour 66 % des exploitations), seraient aussi les moins résilients économiquement.

Pour parvenir à ce résultat, plusieurs approches (dires d'expert, analyse multicritères) ont été croisées. La part de chaque profil en 2040 a été estimée, puis un indice de « résilience économique » a été calculé. Celui-ci est élaboré à partir de neuf indicateurs (notamment la marge brute, le taux d'endettement ou la dépendance aux intrants importés), évalués sur une échelle de 1 à 5 pour chaque type d'exploitant. L'indice de résilience varierait de 46 % à 69 % selon les profils (figure). Les auteurs concluent sur l'importance de favoriser la diversité des exploitations, des productions et des sources de revenus.

## Valeurs de l'indice de résilience économique agricole selon les profils agricoles en 2040



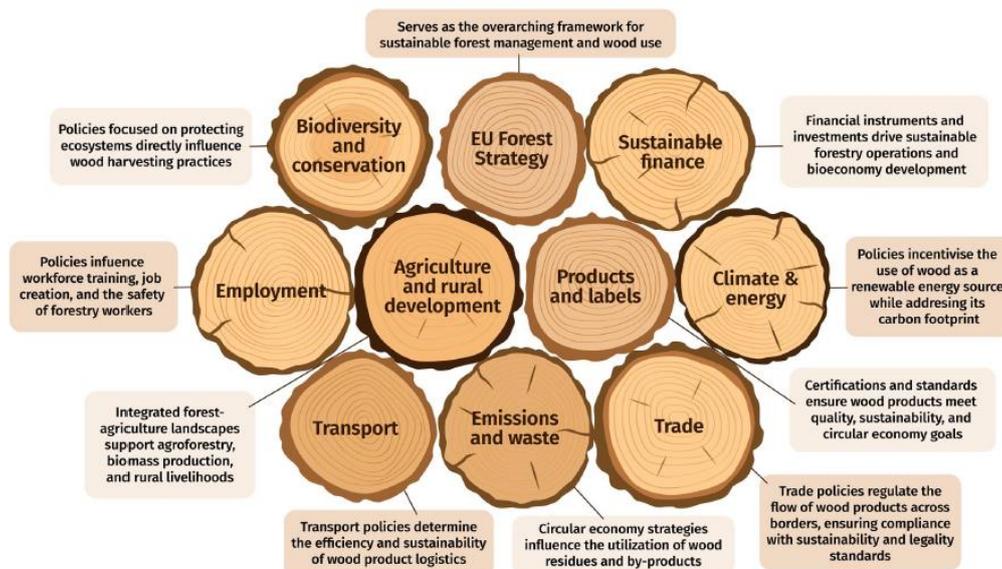
Source : *Agricultural and Food Economics*

Source : *Agricultural and Food Economics*  
<https://doi.org/10.1186/s40100-025-00361-x>

## Un panorama des politiques européennes du bois

Dans un rapport paru en avril 2025, l'Institut européen de la forêt présente une vue d'ensemble des politiques ayant trait à la filière bois au sein de l'Union européenne (UE). Celle-ci ne disposant pas de compétence directe en la matière, la gouvernance des produits bois est fragmentée. Le rapport décrit d'abord le rôle de différents acteurs publics (ex. Commission et Parlement européens, États membres) ou privés (ex. représentants des filières). Dans une seconde partie, les auteurs passent en revue les stratégies, les réglementations et les politiques économiques ayant trait au bois dans l'UE, dans des domaines variés : biodiversité, agriculture, énergie, construction, déforestation, commerce, etc. (figure). L'institut recommande en conclusion d'améliorer la cohérence des politiques relatives au bois, et de s'assurer de la compatibilité des instruments mis en place dans différents secteurs économiques.

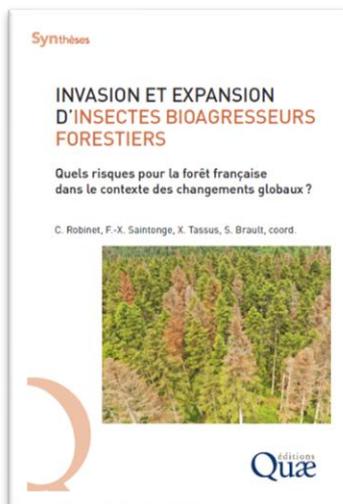
### Ensemble des domaines au sein desquels la politique européenne peut influencer le secteur du bois



Source : Institut européen de la forêt

Source : Institut européen de la forêt  
<https://efi.int/publications-bank/taking-birds-eye-view-eu-wood-based-policy-untangling-policy-institutional-and>

**Christelle Robinet, François-Xavier Saintonge, Xavier Tassus, Stéphane Brault, et al., Invasion et expansion d'insectes bioagresseurs forestiers. Quels risques pour la forêt française dans le contexte des changements globaux ?, Éditions Quæ, 2025, 312 pages**



Cet ouvrage collectif fait la synthèse des connaissances scientifiques sur les insectes bioagresseurs de la forêt française. La première partie explique comment divers facteurs contribuent aux invasions d'insectes : climat, commerce, gestion forestière, etc. Les trois parties suivantes illustrent ces dynamiques *via* des cas concrets, notamment celui de la chenille processionnaire du pin (climat), du nématode du pin (commerce) et des ravageurs de l'eucalyptus (gestion forestière). La dernière partie de l'ouvrage dresse un panorama des approches de surveillance, d'évaluation des risques et de gestion des insectes bioagresseurs : contrôle aux frontières, détection précoce, modélisation, coupes sanitaires, etc. En conclusion, les auteurs insistent entre autres sur la nécessité de développer les approches multirisques.

Source : Quæ

<http://doi.org/10.35690/978-2-7592-4048-7>

## **Aliments ultratransformés et recherche sur les maladies chroniques**

Sur France Culture, un épisode de « La science, CQFD » de mai 2025 s'intéresse à l'influence des aliments ultratransformés sur la santé des consommateurs. B. Chassaing (Inserm) rappelle les objectifs des processus de transformation : améliorer la durée de conservation des produits et leurs qualités organoleptiques, suivre les besoins ou souhaits des consommateurs, par exemple avec les produits « sans graisse », « sans sucre », etc. Il souligne le rôle des additifs (édulcorants, colorants, émulsifiants), tandis que B. Allès (Inrae) évoque les principes de la classification NOVA.

L'émission se penche ensuite sur les études épidémiologiques « observationnelles », complémentaires des approches cliniques. N. Deschasaux (Inserm) présente la cohorte NutriNet Santé et les recherches sur les facteurs de risque accru de cancer, d'obésité, de maladies inflammatoires, voire de dégradation de la santé mentale. Elle éclaire aussi les mécanismes physiologiques en jeu : digestibilité et résidus disponibles pour le microbiote, contaminations par les emballages ou par les « agents technologiques » (huiles et lubrifiants utilisés sur les chaînes de production), etc. Enfin, les différences interindividuelles de sensibilité et les effets cocktail des additifs sont évoqués, ainsi que les fronts de recherche sur le microbiote et la nutrition personnalisée.

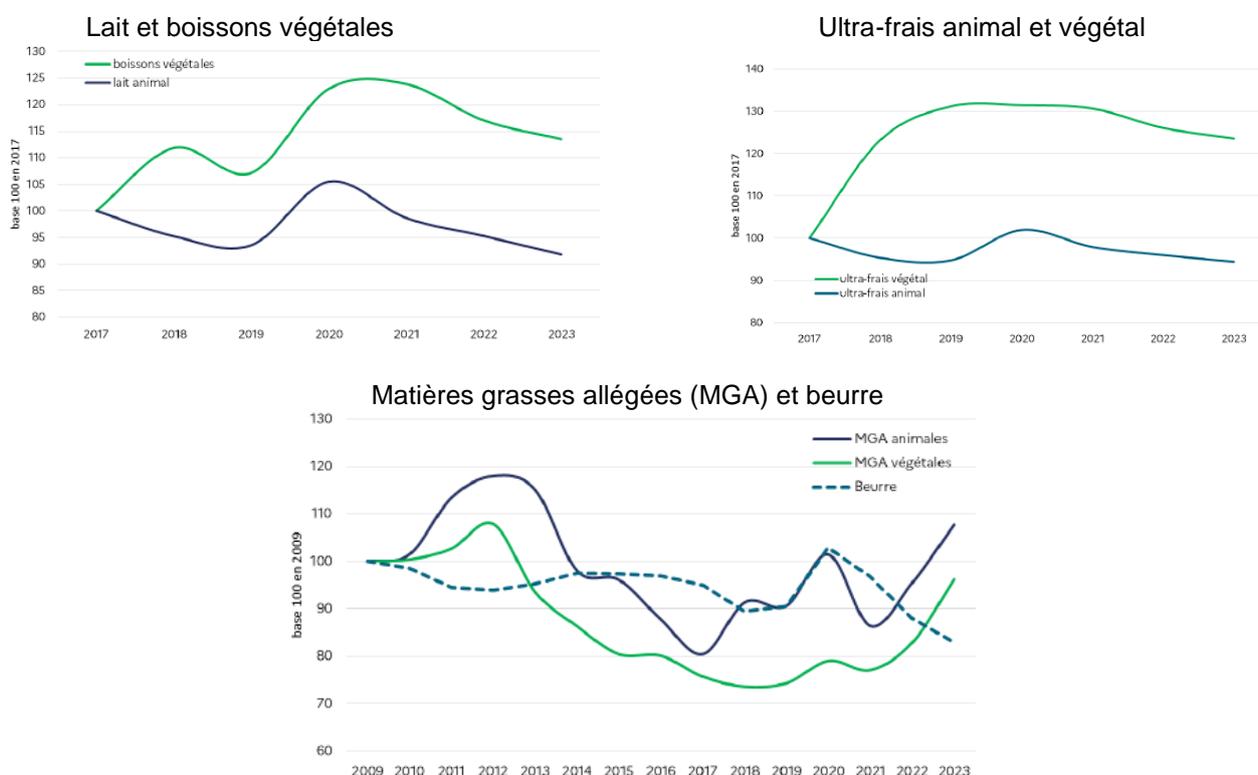
Source : France Culture

<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/la-science-cqfd/aliments-ultra-transformes-et-sante-les-pieds-dans-le-plat-3468280>

## Alternatives végétales aux produits laitiers en France

FranceAgriMer a publié en avril 2025 un état des lieux du marché des produits laitiers et de leurs alternatives végétales en France. Les achats de ces produits ont diminué de 13 % entre 2008 et 2023, alors qu'une offre de plus en plus large d'alternatives végétales est proposée en distribution. Sur la période 2017-2023, les achats de boissons végétales ont augmenté de 14 % et ceux de lait diminué de 8 %. Cependant, en 2023, un ménage français achète seulement 3 litres de boissons végétales pour 76 litres de lait. En ultra-frais (yaourts, fromages frais et desserts frais), l'achat moyen annuel s'élève à 1 kg de produits d'origine végétale pour 60 kg de produits animaux. Le beurre reste la principale matière grasse solide achetée par les Français (6 kg par an). Concernant les matières grasses allégées, 47 % des ménages achètent la version animale et 39 % l'alternative végétale (figure), démontrant sa bonne implantation dans ce secteur.

**Quantités de produits laitiers et de leurs alternatives végétales achetées par ménage (évolution relative par rapport à 2017)**



Source : FranceAgriMer d'après Kantar

Source : FranceAgriMer

[https://www.franceagrimer.fr/sites/default/files/rdd/documents/Pdts\\_laitiers\\_Proteines\\_vegetales\\_V\\_F\\_COUV\\_cs\\_0.pdf](https://www.franceagrimer.fr/sites/default/files/rdd/documents/Pdts_laitiers_Proteines_vegetales_V_F_COUV_cs_0.pdf)

## ÉVÈNEMENTS

- 2-3 juillet 2025, Paris et à distance

Forum « Green Growth and Sustainable Development », organisé par l'OCDE

<https://www.oecd-events.org/ggsd-2025/en/sessions?searchtext=&page=1>

- 4 juillet 2025, Toulouse

Conférences « Lab'eau », organisées par l'Inrae et la Toulouse School of Economics

<https://www.inrae.fr/evenements/labeau-2025>

- 4 juillet 2025, à distance

Webinaire du projet ALONGE sur la longévité des vaches laitières, organisé par l'Idel  
<https://idele.fr/detail-evenement/webinaire-du-projet-alonge>

- 8-9 juillet 2025, Bordeaux

Forum sur « Santé et sécurité au travail des salariés travaillant dans les exploitations agricoles », organisé par l'Inrae, l'Ires, l'université de Bordeaux et l'université Clermont Auvergne  
<https://agrisst2025.sciencesconf.org/>

- 17 juillet 2025, Triac-Lautrait

Forum Viticulture 2025, organisé par la Chambre d'agriculture de Charente  
<https://ugvc.fr/2025/05/22/a-vos-agendas-forum-viticulture-2025/>

- 10-11 septembre 2025, Saint-Agnet

Journées Méca-culturelles, organisées par Arvalis et les CUMA du bassin de l'Adour  
<https://www.lesculturelles.com/Meca-Culturelles.htm>

- 16 septembre 2025, Paris et à distance

5<sup>e</sup> rencontres de l'alimentation durable, organisées par La fondation Carasso  
<https://rencontres-alimentation-durable.fr/edition-2025/>